



APPEL À PROJETS – CAHIER DES CHARGES POUR LA MISE EN PLACE ET L'APPROVISIONNEMENT D'UN CORNER CAFÉ AVEC PETITE RESTAURATION À L'IAC



Présentation

L'IAC Villeurbanne Rhône-Alpes est un lieu de référence pour l'art contemporain, à la renommée et à l'influence nationale et internationale.

Situé à Villeurbanne, à 10 min de la gare de Lyon Part-Dieu, à proximité du Totem et du quartier des Gratte-ciel, l'IAC propose *in situ*, sur 1200 m², trois périodes d'expositions annuelles.

L'IAC assure également la mise en valeur d'une collection d'œuvres (1 900 œuvres) représentatives de tous les champs de la création, qui compte parmi les plus importantes collections publiques françaises.

L'IAC propose des formats de visites adaptés à l'ensemble des publics ainsi que différents événements ponctuels qui complètent sa programmation.

L'IAC est une association Loi 1901, soutenue par la ville de Villeurbanne, La Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Ministère de la culture. Il dispose aussi de ressources propres (billetterie, vente de la librairie, mécénat et privatisations).

Pour plus d'informations : www.i-ac.eu

1 – Contexte et enjeux

La démarche de création d'un corner café à l'IAC s'inscrit dans une nouvelle dynamique. Soucieux de mieux répondre aux attentes d'un public diversifié composé d'amateurs, collectionneurs, professionnels, jeunes, familles et touristes qui assurent sa fréquentation, l'IAC cherche à proposer un **nouveau service avec un corner café proposant une gamme de boissons chaudes et froides et une petite restauration légère salée ou sucrée à consommer sur le pouce.**

L'IAC ne disposant ni du personnel ni des espaces nécessaires pour aménager un véritable espace de restauration, il s'agit d'inventer un **modèle nouveau** allant plus loin qu'un distributeur automatique de boissons ou de snacks, et de proposer un espace attractif, convivial qui contribue à l'animation et à l'attractivité du lieu. **Il est cependant indispensable que ce corner café fonctionne de façon autonome, en libre accès sur le modèle du « self service », avec une maintenance minimale.**

L'IAC recherche ainsi un prestataire en phase avec son image, qui soit capable à de s'adapter au rythme des différents cycles d'expositions et de développer un concept évolutif en harmonie avec l'esprit IAC.

**INSTITUT
D'ART CONTEMPORAIN**
Villeurbanne/Rhône-Alpes

11 rue Docteur Dolard
69100 Villeurbanne
France

t. +33 (0)4 78 03 47 00
f. +33 (0)4 78 03 47 09
www.i-ac.eu



SIRET 411 422 157 00015
APE 9102 Z



2 – Modalités d'organisation et fonctionnement actuel de l'IAC

Le modèle de fonctionnement / d'exploitation à concevoir pour le corner café est **basé sur les horaires d'ouverture au public pendant les périodes d'exposition**, à savoir :

Du mercredi au vendredi : 14h – 18h

Du samedi au dimanche : 13h – 19h

L'IAC est fermé au public tous les lundis et mardis ainsi que les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

L'IAC est également **fermé au public en période d'inter-expositions**, environ 12 semaines par an.

Les dates précises des inter-expositions seront communiquées le plus en amont possible au prestataire retenu.

Pour la saison 2019–2020, les dates prévisionnelles d'expositions et d'inter-expositions sont les suivantes :

- du 14 février 2020 au 3 mai 2020 : exposition d'hiver
- du 4 mai 2020 au 3 juin 2020 : inter-exposition
- du 4 juin 2020 au 13 septembre 2020 : exposition d'été avec fermeture d'une semaine autour du 15 août 2020
- du 14 septembre 2020 au 9 octobre 2020 : inter-exposition
- du 10 octobre 2020 au 12 janvier 2021 : exposition d'automne

En période d'exposition, du mercredi au dimanche, le café corner IAC vit au rythme de l'IAC. De la pause café, en passant par le déjeuner, le goûter ou le petit creux de fin d'après midi, cet espace permet aux visiteurs de faire une halte agréable avant ou après la visite des expositions.

Parallèlement aux expositions, l'IAC accueille tout au long de l'année des événements, des réunions, des visites privées. À l'occasion de ces temps forts, le prestataire retenu pourra être sollicité ponctuellement pour assurer l'approvisionnement et la livraison supplémentaire de boissons / repas sur le pouce pour des petits-déjeuners, déjeuners, cocktails, pauses gourmandes, goûters..

3 – Durée

La mise en place du corner café est envisagée du 15 février au 13 septembre 2020, soit pour les deux prochaines expositions.

4 – Situation du corner café

Le corner café **est situé au rez-de-chaussée** du bâtiment, sous la verrière qui constitue **l'unique accès public à l'IAC**. Son accès est libre et adapté aux personnes à mobilité réduite. Cet espace de convivialité intègre également une dimension culturelle en annonçant les expositions et les activités de l'IAC ou d'autres structures. Il présente également les films d'artistes liés aux expositions.

L'espace bénéficie par ailleurs d'un **accès direct au jardin extérieur** (cour des filles), qui permet au public de s'installer dehors pendant la période estivale.

Ce jardin est équipé d'un ensemble de mobilier Fermob (chaises, tables, bancs etc...).





5 – Aménagements prévus pour le corner café : équipements, mobilier, appareils et services mis à disposition

Actuellement en cours de transformation pour les besoins du projet, l'espace sera aménagé de façon à fournir :

- L'alimentation électrique et l'arrivée d'eau
- Le matériel pour chauffer les produits (par exemple: micro-ondes, ...), et les boissons (par exemple: machine à café, bouilloire, ...)
- Le matériel de réfrigération (grand frigo, vitrine réfrigérée etc.)
- Un comptoir bar avec différentes étagères et un espace de stockage
- Le mobilier table, tabouret, chaises
- Un lave vaisselle (situé dans une kitchenette dans les bureaux)
- Le matériel de caisse et moyens de paiement
- Des poubelles, bacs de tri pour les déchets et leur recyclage



Le petit matériel de service et la petite décoration seront fournis par l'IAC en fonction du concept proposé, et sur **proposition avec retenu avec lequel une vraie collaboration est attendue.**

Il est précisé que l'ensemble sera aménagé avec du bois clair, dans une esthétique volontairement assez brute et un esprit « chantier ».

L'IAC prendra par ailleurs à sa charge les charges de fonctionnement liées à l'exploitation de ce corner café, notamment :

- les dépenses relatives à la consommation d'eau, d'électricité, de chauffage
- les dépenses liées à l'entretien ou aux réparations du matériel
- les dépenses liées au nettoyage de l'espace

L'IAC assurera aussi :

- l'encaissement des ventes réalisées et le reversement des recettes réalisées au prestataire retenu sur une base mensuelle
- l'installation des mobiliers (intérieur et extérieur)
- la manutention des poubelles
- le retour des produits invendus
- la communication autour du corner café et de l'offre proposée

6 – Attentes et engagements souhaités du candidat

Il est attendu du candidat retenu :

- d'offrir une restauration rapide, originale et de qualité selon le principe d'un « corner café » (offre d'alimentation salée et sucrée sur le pouce, boissons froides et chaudes)
- d'assurer l'approvisionnement du corner café selon les modalités de fonctionnement décrites au point 2
- de favoriser les produits issus de l'agriculture biologique et/ou fait maison avec un choix de produits de saison issus d'un circuit court et local





- d'utiliser des produits et des contenants recyclés et/ou recyclables dans une philosophie de réduction des déchets et de développement durable
- de pratiquer des prix raisonnables
- de respecter les règles sanitaires, d'hygiène et de propreté nécessaire à la conservation et consommation de produits d'alimentation

Compte tenu de la nouveauté du projet et de son caractère expérimental, le candidat devra démontrer sa capacité à travailler en concertation avec l'IAC dans un esprit de dialogue et de co-construction pour ajuster la formule à la demande et à la réalité des attentes du public.

7 – Documents à fournir par le candidat



Le candidat peut être soit une personne physique, soit une personne morale. Il devra jouir de ses droits civiques et ne pas tomber sous le coup d'une condamnation. Les documents à fournir pour répondre au présent appel à projets sont les suivants :

- Un extrait K BIS ou tout autre document attestant de la forme juridique du candidat
- Les références professionnelles du candidat permettant d'apprécier ses compétences en matière de café-restauration ou de projet similaire
- Une lettre de motivation et un descriptif du concept proposé indiquant à minima :
 - a) Une proposition de carte et de produits à proposer
 - b) La gamme de prix envisagés
 - c) Une modalité d'organisation pour l'approvisionnement du corner café
 - d) La philosophie et le concept qu'il souhaiterait mettre en place et tout autre élément que le candidat jugera pertinent de préciser.

8 – Sélection du candidat

Les projets des candidats seront appréciés en fonction des trois critères suivants :

1. Le concept et l'offre de produits proposés en cohérence avec les attentes de l'IAC (40 points)
2. Le modèle d'organisation proposé : mode, fréquence d'approvisionnement et de livraison (30 points)
3. Les compétences et références du candidat (sur 30 points)

9 – Conditions de remise des dossiers

Les candidats souhaitant se positionner sur cet appel à projet remettront leur offre à l'IAC au plus tard le **13 décembre à 17 heures**.

Les dossiers seront adressés sous enveloppe cachetée comportant l'ensemble des pièces requises et portant la mention suivante : Candidature pour l'appel à projet « IAC / corner café ». Les plis devront être adressés :

- soit par voie postale : Institut d'art contemporain - 11 rue docteur Dolard
69100 Villeurbanne
- soit par remise contre récépissé à la même adresse
- soit par email : administration@i-ac.eu





Pour tous renseignements complémentaires, les candidats pourront obtenir plus d'informations ou être reçus sur place en s'adressant au service communication :

Amandine LIGEN

04 78 03 47 72

a.ligen@i-ac.eu

10 – Calendrier prévisionnel

- Lancement de l'appel à projets : semaine du 4 novembre 2019
- Réception des candidatures : 13 décembre 2019
- Choix du candidat : 7 janvier 2020
- Contractualisation et négociation avec le candidat retenu : de janvier à mi-février 2020
- Démarrage de la prestation : 15 février 2020 (démarrage de l'exposition d'hiver)



1. Aménagement actuel

Photos de la devanture de l'IAC et de l'espace convivialité actuel

A



C

I

Photos du jardin des filles



A



C

2. Benchmark, inspirations et références de l'aménagement à venir

A



Lafayette Anticipations, Paris



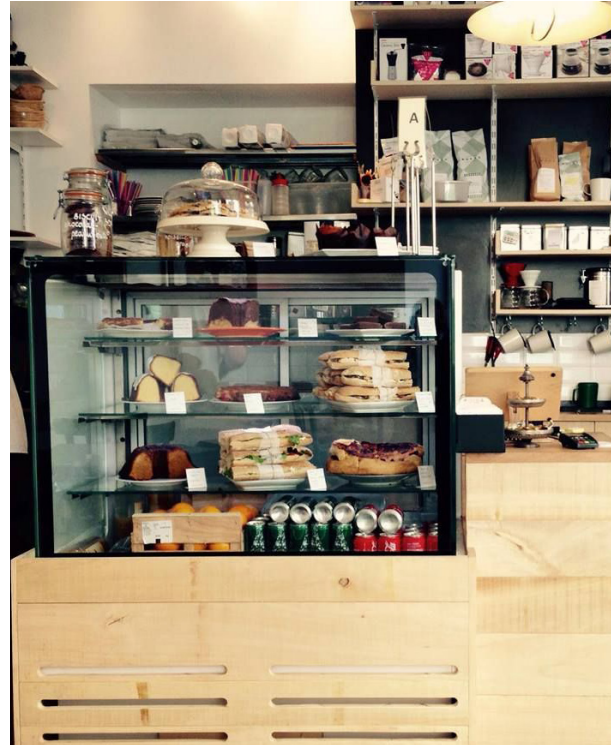
C

I



A

Hyppairs, Lyon



La boîte à café, Lyon

C